

NACTIM

L'INTÉRIM AUTREMENT



PROJET COOPERATIF

2022/2027

WWW.NACTIM.FR

UN PROJET D'ENTREPRISE COOPÉRATIVE AMBITIEUX ET FEDERATEUR

Une histoire inter associative riche d'enseignements

Notre coopérative existe depuis Septembre 2015. Elle est née d'un diagnostic partagé de nos besoins et d'une volonté d'enrayer une certaine précarité des salariés en contrat à durée déterminée en mutualisant notre offre et nos viviers de collaborateurs permettant ainsi d'accroître leur durée du travail et de faciliter la réalisation de leur projet professionnel. Et, par un renforcement de leurs compétences, leur faciliter l'accès à un emploi CDI au sein de nos associations.

Nous avons vite perçu que plus la mutualisation entre associations s'effectuait sur un bassin d'emploi de proximité plus on amplifiait l'efficacité de la coopérative pour répondre aux besoins des établissements utilisateurs.

Nous avons aussi acquis la conviction que le modèle coopératif mobilisant chacun des membres comme acteur et contributeur du projet collectif était un enjeu majeur pour développer des actions qualitatives auprès de ces personnels qui représentent bien souvent plus de 10% de nos effectifs.

Lors de la récente crise sanitaire que nous avons tous affrontée, nous avons pu mesurer la fiabilité et la solidarité de notre coopération. Indéniablement, nous avons fait « amortisseur » et facilité la continuité des accompagnements des publics fragiles. Tous nous ont témoigné le soutien et le soulagement que cela avait procuré aux directions d'établissements et services.

Après avoir connu un important développement sur différents territoires nous amenant à 26 coopérateurs, 236 établissements utilisateurs et plus de 4500 contrats (CDD) actifs par an en gestion directe, dont 2300 nouveaux collaborateurs tous les ans, il nous a semblé important de prendre un temps pour, ensemble, réaliser un bilan avec nos atouts et faiblesses et déterminer le cap à privilégier pour les prochaines années.



Une dynamique collective porteuse d'un projet ambitieux et fédérateur

Fort de la maturité acquise, de la dynamique collective existante au sein du conseil des coopérateurs, il nous a semblé que le moment était venu d'actualiser notre projet d'entreprise coopérative pour définir nos orientations stratégiques prioritaires pour les 5 prochaines années. A cet effet la plupart des coopérateurs se sont retrouvés en séminaire durant deux jours pour définir le cap et les objectifs à privilégier eu égard aux importants enjeux du secteur social et médico-social auxquels nous allons devoir faire face.

En effet, dans un contexte où :

- les publics accueillis manifestent de plus en plus des envies d'émancipation, d'autonomie et de vie citoyenne à part entière supposant de revoir les formes d'accompagnements
- les profils adressés aux établissements deviennent de plus en plus complexes et supposent un renforcement de la professionnalisation et davantage de travail en réseau
- les politiques publiques prennent un virage volontariste pour promouvoir davantage d'inclusion sociale et professionnelle, et plus largement, apporter davantage de souplesse pour faciliter la réalisation des parcours de vie
- le contexte économique contraint suppose de développer des formes innovantes et agiles d'interventions qui enrichissent les réponses mais supposent des compétences nouvelles...
- l'attractivité pour les métiers du secteur est moindre et le rapport à l'emploi évolue

Nactim doit anticiper les impacts que cela génère pour les établissements et services utilisateurs de nos services et mettre en place des process qualitatifs pour fournir des personnels suffisamment aguerris et/ou prêts à se former pour contribuer à la réalisation des missions des structures.



La réflexion collective associant les coopérateurs (dirigeants associatifs et directeurs ESMS) et les salariés permanents de Nactim nous a amené à privilégier 6 orientations prioritaires avec, pour chacune, la construction d'un plan d'actions prioritaires.

Nous allons devoir :

- amplifier notre « force de frappe » pour capter des ressources humaines nouvelles dans les meilleurs délais pour répondre aux attentes des établissements.
- déployer une politique de gestion des compétences et de formation forte pour faciliter la mise en œuvre des évolutions des projets d'établissement
- renforcer notre système d'information et de communication entre les agences et les structures utilisatrices, amplifier les synergies pour co construire des process RH qualitatifs,
- continuer de répondre aux nombreuses sollicitations d'associations tout en maîtrisant notre développement en complémentarité avec les autres sociétés existantes. A cet effet, la création d'une Union / fédération, nous semble nécessaire pour mieux faire reconnaître la singularité de nos activités.

Une vie coopérative favorisant l'intelligence collective et l'efficacité

Nos orientations vont nécessiter une forte mobilisation collective pour réussir à décliner les ambitions fortes que nous avons tous collectivement souhaitées. Nous misons sur la force et la cohérence de notre collectif.

Notre expérience nous a montré que plus nous développons des réflexions concertées impliquant les cadres des établissements, plus les mutualisations et implications au profit de la coopérative s'effectuent et mieux nous répondons aux attentes de chacun des établissements.

Nous pouvons être fiers de l'esprit très coopératif qui est développé entre les membres de Nactim. La charte éthique que nous avons établie se décline dans la majorité des territoires. C'est une réelle force qu'il nous faut ensemble entretenir, car, c'est notre union et notre mobilisation à tous qui facilitera la bonne déclinaison de ce projet que nous avons plaisir à vous transmettre. Je formule le vœu que chacun contribue à sa bonne déclinaison pour faciliter la réalisation des missions d'utilité sociale de nos organisations respectives.

Que chacun soit ici remercié pour sa mobilisation et son implication.

P Debieuvre
Président de Nactim



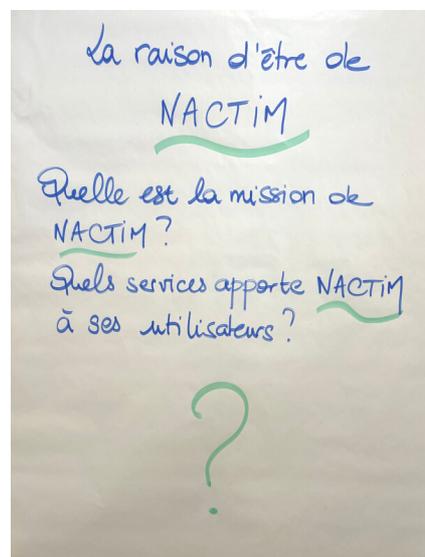
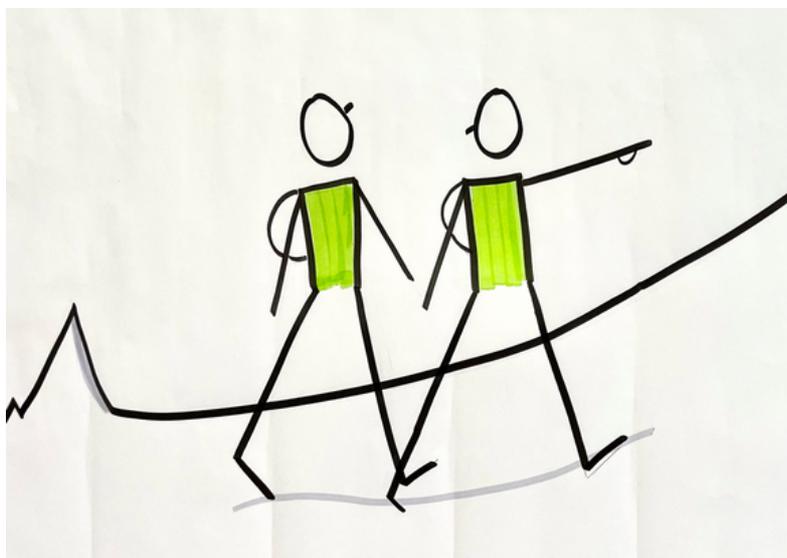
PROJECTION À 5 ANS

Le projet à 5 ans reflète l'ambition partagée de faire face à de nombreux enjeux pour trouver dans les délais appropriés des collaborateurs impliqués, formés et s'intégrant rapidement dans les établissements. Il s'agit donc d'optimiser notre attractivité, renforcer notre politique Ressources Humaines pour mettre à disposition des salariés répondant au mieux aux attentes et besoins des établissements membres de notre coopérative. Ce projet prévoit pour Nactim d'entrer dans une dimension qualitative supérieure, combinant à la fois modernité et réactivité dans ses modes de réponse et engagements sur la qualité et les compétences des ressources humaines mises à disposition auprès des coopérateurs.

NACTIM : VERS UN SERVICE RH EXTERNALISÉ DEDIE AU PERSONNEL NON PERMANENT

L'ensemble des ambitions de Nactim pour les 5 années à venir sont catégorisées en 6 thématiques prioritaires que nous détaillerons tout au long de ce document :

- ACCROITRE LA NOTORIETE DE NACTIM POUR ATTIRER LES TALENTS
- OPTIMISER NOTRE SERVICE DE PLACEMENT EN DEVELOPPANT SON AGILITE
- ASSURER UNE GESTION DYNAMIQUE DES COMPETENCES ET DES CARRIERES
- RENFORCER NOTRE ESPRIT COOPERATIF : LA NAC'TEAM
- PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT HARMONIEUX ET PRAGMATIQUE DE NOS ACTIONS
- CONTRIBUER A LA CREATION D'UNE FEDERATION DES COOPERATIVES



ACCROÎTRE LA NOTORIÉTÉ DE NACTIM POUR ATTIRER LES TALENTS

Nactim est d'ores et déjà engagé dans un service de recrutement qualitatif, notamment de par son accord GPEC signé en 2020. Nous avons pu constater que Nactim jouissait déjà d'une certaine notoriété sur les territoires où elle intervient. Accroître sa visibilité auprès des professionnels et des acteurs du secteur permettrait naturellement d'augmenter son attractivité et son pouvoir d'agir.

OBJECTIFS :

Accroître notre notoriété, être connu comme un acteur majeur du recrutement dans les métiers de l'humain et d'utilité sociale (CDD mais aussi pourvoyeur d'opportunités de carrière).

Fort de cette notoriété nous saurons attirer et donc proposer des candidats, diplômés ou non diplômés présentant les qualités attendues par les ESMS dans les meilleurs délais.

ACTIONS :

Développer un plan de communication volontariste sur tous les territoires par une mobilisation partagée avec les coopérateurs :

- Renforcer notre présence sur les réseaux sociaux et sur internet de manière générale
- Créer une stratégie de communication globale pour mieux faire connaître Nactim et que nos offres d'emplois soient plus visibles.
- Valoriser l'attractivité des métiers de l'action sociale par la conception de supports vidéos et par la valorisation de nos "success stories".
- Développer des campagnes et événements avec les têtes de réseau du secteur et partenaires institutionnels.
- Renforcer l'accueil de services civiques et le recrutement de profils non diplômés dont le savoir-être et l'envie de découvrir le métier correspondent à nos pré requis.



OPTIMISER NOTRE SERVICE DE PLACEMENT EN DEVELOPPANT SON AGILITE

La conjoncture actuelle RH dans le secteur du medico social, social et sanitaire, oblige les associations à structurer une réelle stratégie de pilotage de son personnel non permanent devenu clé. Nactim renforcera sa proximité avec les adhérents afin de co construire des solutions efficaces adaptées aux spécificités de chacun.

OBJECTIFS :

Apporter une réponse avec offre de ressource à nos coopérateurs combinant : les meilleurs délais et « une flexi sécurité » par la création de catégories « d'intérimaires » :

- ceux engagés dans une voie de montée en compétence à moyen terme avec Nactim. Permettre aux personnels de valoriser leur potentiel professionnel et la réalisation de leur projet professionnel
- les intervenants mobilisables rapidement et à tout moment (dont soirs et week end)
- les intervenants « classiques » qui viendraient en complément

ACTIONS :

- Identifier les souhaits et appétences de nos intérimaires actuels au travers des entretiens professionnels pour mieux identifier leurs attentes et potentialités d'interventions.
- Constituer un "Groupe d'Intervention **Nac'Team**" (**GINA**: dédié à 100% à Nactim), avec un parcours volontariste / formation et carrière.
- Etablir un accord QVT des intérimaires combinant agilité et facilité de réalisation des missions.
- Disposer de systèmes d'information et outils bureautiques modernes et adaptés pour permettre:
 - aux associations de réaliser un planning rapidement et efficacement en toute autonomie
 - aux agences Nactim, d'être encore plus efficaces et pertinentes dans ses propositions de professionnel sur les structures
 - dégager du temps aux agences Nactim pour se concentrer sur le recrutement et la montée en compétences des intérimaires du vivier.
- Permettre aux établissements de mieux piloter leurs besoins en intérim, en leur mettant à disposition des indicateurs de leur utilisation de Nactim.



ASSURER UNE GESTION DYNAMIQUE DES COMPETENCES ET DES CARRIERES

Nous manquons de professionnels dans le secteur medico social, social et sanitaire. De nombreux professionnels aujourd'hui recrutés par Nactim sont le fruit de notre sourcing ou de communications informelles. Certains ont l'appétence et partagent les valeurs du secteur. Cependant, ils ne disposent pas toujours des cursus de formation traditionnels .

Nactim a capacité à renforcer l'attractivité des métiers de l'humain, révéler les pépites atypiques et devenir un incubateur de talents

OBJECTIFS :

L'accord GPEC signé en 2020 permet de déployer une politique de formation et professionnalisation volontariste. Il nous faut le décliner dans toutes ses dimensions et potentiellement l'enrichir pour faire face à la nécessaire professionnalisation du secteur. La qualité du service Nactim, passe par la qualité de l'intervention de l'intérimaire, tant sur ses connaissances techniques que son savoir-être.

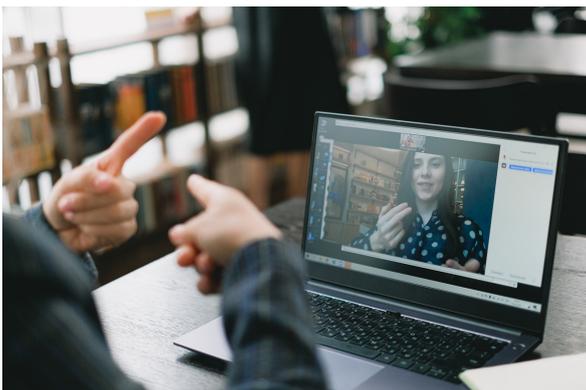
Nous accordons la plus grande attention à la sélection des bonnes personnes lors des recrutements et souhaitons amplifier l'accompagnement individualisé de nos intérimaires.

Notre ambition est de valoriser chacun des professionnels qui font le choix d'investir fortement Nactim. Concomitamment nous devons avec l'encadrement de chacune des structures qui sollicitent nos agences, anticiper les compétences nécessaires demain eu égard aux attentes des publics accompagnés. La transformation de l'offre sociale et médico sociale nous impacte tous directement et suppose que nous l'anticipions ensemble.

ACTIONS :

Créer un portefeuille d'outils de montée en compétences complet, personnalisé et innovant grâce à la mise en place de :

- Parcours carrières pour nos intérimaires
- Modules e-learning sur les thèmes supposant les compétences socles nécessaires pour intervenir en tant qu'intérimaire dans les ESMS (ex: posture professionnelle, bienveillance/maltraitance, organiser une activité, faire face aux comportements agressifs...)
- Mooc et cooc facilitant le partage de pratiques, projets et connaissances
- Notre accord GPEC construit en étroite coopération avec les associations coopératrices
- Partenariats additionnels et la co construction de modules de perfectionnement professionnels avec les organismes de formation, dont notamment ceux des coopérateurs.



RENFORCER NOTRE ESPRIT COOPÉRATIF : LA NAC'TEAM

Coopérer signifie participer à une œuvre commune. C'est ainsi que Nactim fut créée : comme un outil co construit et partagé par et pour tous ceux qui la composent. Bien piloté et maîtrisé, son développement constitue une richesse, que ce soit dans l'apport de nouvelles idées ou l'identification de besoins complémentaires.

OBJECTIFS :

L'intégration progressive et continue de nouveaux coopérateurs au fil des années a nécessité de structurer le mode de gouvernance et les espaces de concertation. Nous avons su ensemble faire émerger d'un véritable esprit de coopération, cultiver la concertation, les réflexions partagées qui font aujourd'hui une grande force de notre entreprise commune. Il est important de renforcer encore la mobilisation des coopérateurs pour la bonne réalisation de nos missions et le développement harmonieux de notre coopérative à long terme.

ACTIONS :

- Renforcer les espaces de réflexions croisées avec les cadres des établissements utilisateurs
- Créer des espaces de réflexions et temps de partage pour profiter de la force du réseau Nac'team (ThinkTank sur des thématiques métiers partagés avec les cadres des ESMS lors des AG, évènements annuels sur chaque territoire..).
- Créer des newsletters pour les coopérateurs donnant plus de lisibilité sur les prestations menées, les résultats par territoire, les orientations privilégiées.
- Créer systématiquement les liens entre les sites des associations coopérateurs et Nactim.
- Créer un événement par an par grand territoire pour partager les pratiques, approfondir un thème RH co piloté par le référent coopérateur siégeant au conseil et le responsable de territoire Nactim.



CONTRIBUER A LA CREATION D'UNE FEDERATION DES COOPERATIVES

Ces dernières années un certain nombre d'opérateurs ont développé une activité de recrutement de professionnels temporaires au profit de notre secteur d'activité. Afin de garantir une certaine éthique dans les pratiques et des coûts d'intervention adaptés aux associations, il nous semble opportun de créer une instance "fédérative" qui rassemble les énergies sur la base d'un socle de valeurs et de critères de fonctionnement en phase avec les missions d'utilité sociale qu'assument nos coopérateurs. En outre, nous constatons que nous pouvons mutualiser certaines initiatives pour faire évoluer le corpus juridico administratif de notre secteur d'activité, mieux valoriser auprès des élus locaux et nationaux notre force de frappe et l'impact socio économique que nous avons.

ACTIONS :

- Mieux faire connaître les singularités de gestion des contrats précaires et proposer des corpus législatifs / juridiques créateurs de simplification et surtout d'emplois
- Contribuer à la création d'une fédération nationale des SCIC intégrant les têtes de réseau nationales représentatives de notre secteur d'activité
- Développer des groupes projets sur les thématiques politiques et opérationnelles identifiées. Ceci, dans un esprit de partage et d'efficience
- Valoriser notre rôle socio économique sur nos territoires respectifs et l'importance de notre rôle en terme de responsabilité sociale et économique (RSE) sur le territoire national.
- Optimiser certaines charges récurrentes en développant une politique de gestion de prestataires sur un périmètre élargi
- Développer un label qualité adapté à notre champs d'action pour les membres de la fédération et ceux souhaitant y adhérer
- Proposer et participer à un développement concerté et intelligent des groupements d'employeurs pour mailler avec efficacité le territoire national.
- Mutualiser certaines démarches de lobbying et certains outils pour faciliter la réalisation de nos activités respectives.



L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

La force de notre collectif qui s'est progressivement enrichi de nouveaux coopérateurs réside dans sa capacité à développer un mode de gouvernance et d'animation de notre collectif valorisant la juste place de chacun. Tous quel que soit notre positionnement dans la coopérative avons un rôle à jouer et des atouts pour décliner et enrichir notre projet. Adhérer à une coopérative, c'est adhérer à une philosophie qui ne consiste pas à être simplement utilisateur / client d'une prestation de service. C'est la posture de chacun et notre capacité à agir en collectif qui fera la richesse de notre projet et la qualité des prestations dispensées dans nos établissements et services.

Le projet Nactim est notre projet à tous et sera celui que nous en ferons ensemble



Pour les prises de décision, une coopérative repose sur le principe démocratique qu'une personne = une voix. Il est donc essentiel d'impliquer les parties prenantes de Nactim dans la définition et la mise en oeuvre de son projet d'entreprise. Pour ce faire, nous avons organisé le premier séminaire des coopérateurs de Nactim. Durant deux jours, nous avons été accompagné par une consultante extérieure et à partir d'un diagnostic partagé avec tous les coopérateurs, nous avons travaillé des thématiques clés prioritaires. Ainsi le projet coopératif de Nactim sur ces 5 prochaines années est le fruit d'un construit collectif valant pour engagement des différentes parties contributives de tout mettre en oeuvre pour le décliner dans ses différentes dimensions.

Cette réflexion collective nous a illustré l'intérêt de créer des espaces de rencontres collectives pour faire culture commune mais aussi développer une agilité et créativité permanente.

Nous développerons donc sur un rythme annuel ce type de rencontre pour conforter l'esprit de coopération entre les coopérateurs et faciliter l'intégration des nouveaux selon nos développements.

**NACTIM EST UN OUTIL CRÉÉ PAR ET POUR LES ASSOCIATIONS
COOPÉRATRICES.**

MODALITÉS DE DÉCLINAISON ET D'ADAPTATION DU PROJET.

Une communication adaptée pour tous

Afin de décliner au mieux ce projet ambitieux, une communication forte sera développée auprès des membres coopérateurs tout d'abord lors de l'Assemblée générale mais aussi sur les différents territoires auprès des acteurs locaux.

Une présentation spécifique sera initiée auprès des :

- Directeurs et chefs de service des structures utilisatrices
- Des partenaires locaux ; financeurs, collectivités territoriales (Région...), Pôle emploi et missions locales.
- Des associations et autres employeurs susceptibles d'être intéressés par les services de Nactim. Il conviendra de s'appuyer sur la ressource des membres du conseil des coopérateurs pour qu'ils soient les ambassadeurs du projet.

Des espaces d'échanges pour permettre une bonne appropriation des orientations et des plans d'actions établis seront créés sous forme d'un événementiel annuel ou il sera valorisé un thème particulier susceptible d'être fédérateur. Ce temps personnalisé permettra de renforcer l'appartenance à la coopérative et de valoriser l'état d'esprit qui a présidé aux options retenues dans ce projet.

Le conseil des coopérateurs comme garant de la bonne déclinaison du projet.

Cette instance composée de représentants du conseil d'administration et de la direction de Nactim aura la responsabilité de bâtir des outils de pilotage avec indicateurs d'évaluation. Le rapport d'activité consolidé permettra tous les ans de rendre compte aux adhérents de l'avancée de la mise en œuvre du projet.

Les indicateurs établis permettront de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue et faciliteront les ajustements utiles. En outre au bout de 4 ans, la démarche d'actualisation du projet pour les 5 prochaines années sera initiée.

Une dynamique volontariste pour conduire le changement avec des moments forts renforçant l'appartenance et l'intelligence collective.

Il est convenu de développer un programme avec des événements annuels sur les territoires ou seront conviés tous les cadres des établissements utilisateurs et les salariés des agences de Nactim. Cela sera l'occasion de procéder à des arrêts sur image pour réaliser des évaluations croisées. En outre, cela permettra une large consultation sur les actions à entreprendre pour appréhender les grands enjeux et les process qualitatifs qui devront être conçus et décliner pour : attirer, fidéliser et professionnaliser les ressources mises à disposition.

Là encore les coopérateurs locaux seront des interfaces ressources importants pour organiser ces moments d'intelligence collective, de partage de bonnes pratiques et plus largement d'organisation apprenante.

Tous ensemble, donnons-nous les moyens de nos ambitions pour qu'elles deviennent réalité...